

Québec, le 18 avril 2018

Au personnel enseignant,

La commission scolaire de la Capitale sollicite les services d'enseignants¹ pour dispenser les cours d'été 2018 aux écoles secondaires Vanier et Jean-de-Brébeuf. La commission scolaire offre deux types de cours :

- ↪ des cours de récupération en mathématique et en français (d'une durée d'environ 60 heures) pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire;
- ↪ des cours d'anglais :
 - d'une durée de 40 heures pour les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire;
 - d'une durée de 30 heures pour les élèves de 3^e et 4^e secondaire;
- ↪ des cours de récupération en français (lecture et écriture) (d'une durée de 63 heures) pour les élèves de 4^e et de 5^e secondaire;
- ↪ des cours de récupération (d'une durée de 12 heures) en français, communication orale de 4^e et 5^e secondaire;
- ↪ des cours d'histoire (085-404) d'une durée de 30 heures;
- ↪ ces cours de récupération sont destinés aux élèves en échec. Ils ont pour fonction essentielle de leur permettre de parfaire leurs apprentissages dans un cours suivi pendant l'année scolaire à condition d'avoir obtenu, à la fin de l'année, un minimum de 45 % au résultat global, à ce cours;
- ↪ des cours de préparation aux reprises d'épreuves ministérielles destinés aux élèves de 4^e secondaire en mathématique et en science et technologie.

Vous trouverez les informations relatives aux cours d'été sur le formulaire d'inscription qui est disponible sur notre site Internet au www.cscapitale.qc.ca. Si vous désirez offrir vos services, remplissez ce formulaire et acheminez-le à :

Madame Lyse-Andrée Robichaud
Services des ressources humaines
1900, rue Côté, Québec (Québec) G1N 3Y5
par courriel : robichaud.lyseandree@cscapitale.qc.ca,
par télécopieur : 418 686-0282
au plus tard le 2 MAI 2018, à 16 h

... 2

¹ Une expérience pertinente d'enseignement, notamment à la commission scolaire de la Capitale, peu importe le nombre d'années dans le niveau et la discipline concernés, sera un critère déterminant.

Les responsables des cours d'été communiqueront avec vous au début du mois de juin pour confirmer que votre candidature est retenue. Notez qu'à cette date, ils ne pourront pas garantir votre engagement puisque celui-ci est conditionnel aux inscriptions des élèves.

Notez qu'une rencontre d'information aura lieu **le jeudi 5 juillet 2018**, pour tous les enseignants retenus.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre organisation, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Important: *L'enseignant des cours d'été s'engage à respecter les éléments de planification et les épreuves retenues par les Services éducatifs de la commission scolaire pour le cours dispensé. L'enseignant s'engage aussi à conserver à ces documents leur statut de confidentialité.*



André-Marc Goulet
Directeur des Services éducatifs des jeunes



Louis-Antoine Côté
Coordonnateur des Services des ressources humaines